



CENTRE DE GESTION  
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## COMITE TECHNIQUE EXERCANT LES MISSIONS DU CHSCT

Procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2016

L'an deux mille seize, le 7 juillet à 11 heures 15, le Comité technique exerçant les missions du CHSCT s'est réuni au Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan sous la présidence de Madame Jeanne COUTIERE, Maire de Maillères.

Outre la Présidente, étaient présents : (avec voix délibérative)

- En qualité de représentants des élus :

- |                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| . Gérard MOREAU,          | Maire de SABRES    |
| . Danielle BEROT,         | Maire d'ESTIBEAUX  |
| . Marie-Pierre SENLECQUE, | Maire de LE SEN    |
| . Maryvonne FLORENCE,     | Maire de LE FRECHE |

- En qualité de représentants du personnel :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| . Antoine MACCHI,       | Mairie de MONTAUT (FO)                 |
| . Bruno BALDASSINI,     | Mairie de BELHADE (FO)                 |
| . Chantal DOUCET,       | Mairie de VILLENEUVE-DE-MARSAN (SUD)   |
| . Sandrine LE DE,       | Mairie de CAZERES-SUR-L'ADOUR (FA-FPT) |
| . Nicole MENGUY,        | Mairie de CASTETS (CFDT-Interco)       |
| . Christophe DARRIGADE, | Mairie d'OEYRELUY (CFDT-Interco)       |
| . Christian DESCHAMPS,  | Mairie de LABOUHEYRE (CGT)             |
| . Fabien BARRIERE,      | Mairie de SAINT-VINCENT-DE-PAUL (CGT)  |
| . Céline DA SILVA,      | C.C. du Pays d'ORTHE (CGT)             |

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

- |                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| . Pierre ESTIENNE, | C.C.LANDES D'ARMAGNAC (CGT) |
| . Ludovic LAVOINE, | C.C.LANDES D'ARMAGNAC (CGT) |

- Etaient absents ou excusés :

. André LAFITTE,	Maire d'ORIST
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE
. Rose-Marie ABRAHAM,	Maire de GARROSSE
. Albert TONNEAU,	Maire de LINXE
. Anne-Marie DETOUILLOIN,	Maire de GOURBERA
. Christian HARAMBAT,	Maire de LIPOSTHEY

. Denise BALODIS,	Mairie de ST-JEAN-DE-MARSACQ (FO)
. Sophie MORA,	C.C. du Pays de VILLENEUVE (SUD)
. Alain DOMENGER,	Mairie d'AMOU (FA-FPT)
. Emeline OLHA,	C.C. du Pays d'ORTHE (CFDT-Interco)

- Autres participants :

. Annabelle EYMERY,	Service accompagnement des CT/CHSCT, Centre de gestion.
. Laure ETCHEGARAY,	Service de prévention des risques professionnels du CDG,
. Roselyne LACOUTURE,	Service Comité technique, Centre de gestion,
. Corine LEVY,	Service Comité technique, Centre de gestion,



- |   |
|---|
| <p>1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2016</p> <p>2 - Désignation du secrétaire de séance</p> |
|---|

Après avoir procédé à l'appel et constaté le respect des règles de quorum au titre des deux collègues, la Présidente, Jeanne COUTIERE soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 12 mai 2016.

Aucune remarque n'étant émise sur ce document, il est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance : **Sandrine LE DE (FA-FPT)** est candidate pour cette tâche.

- |  |
|--|
| <p><b>3 – 1 Démarche d'élaboration du Document Unique avec dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du FNP</b></p> |
|--|

**Monsieur le Président du Centre de gestion** sollicite l'avis du Comité Technique exerçant les missions de CHSCT sur le suivi des démarches d'accompagnement à l'élaboration du Document Unique réalisées par le Centre de gestion.

Collectivités concernées :

- Commune de Le Sen
- Commune de Gousse
- Commune d'Onard

Les dossiers sont soumis au vote :

- collège des représentants du personnel :  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**
- collège des représentants des collectivités et établissements publics :  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

### 3 – 2 Démarche d'évaluation des risques professionnels : Document Unique – plans d'actions

Monsieur le Président du Centre de gestion des Landes sollicite l'avis du Comité technique exerçant les missions du CHSCT sur le suivi des démarches d'accompagnement à l'élaboration du Document Unique réalisées par le service prévention du Centre de gestion des Landes.

Collectivités concernées :

- Commune d'Audignon
- Sivu Gabas Laudon
- Commune de Léon
- ADACL Mont-de-Marsan

Les dossiers sont soumis au vote :

- collège des représentants du personnel :  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**
- collège des représentants des collectivités et établissements publics :  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

### **3 – 3 Règlement Santé, Hygiène et Sécurité au Travail**

Le dossier de la commune de Pissos est reporté à une séance ultérieure.

#### **4 – 1 Projet de mise en œuvre du télétravail au SIEAM de Soustons**

Le dossier est transmis pour information aux membres du Comité technique exerçant les missions de CHSCT conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, ce dossier étant déjà passé pour avis lors du Comité technique du 12 mai 2016.

Pour rappel, le Comité technique avait émis les avis suivants sur ce projet : avis favorable pour chacun des 2 collèges.

## 5 - 1 Présentation des travaux du groupe de travail sur les services techniques

Présentation du projet de plaquette d'information sur les risques chimiques à destination des collectivités et des modes de diffusion prévus.

## **5 - 2 Formation des membres du Comité sur les risques psycho-sociaux (RPS) auprès du CNFPT**

En 2015, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, une formation de cinq journées a été suivie par les membres du Comité dans le cadre de la formation obligatoire des membres des CHSCT.

Une circulaire du 20 mars 2014 prévoit qu'en sus des 5 jours, les membres de CHSCT doivent suivre deux journées dédiées à la prévention des risques psycho-sociaux.

A ce titre, le CNFPT propose aux membres du Comité ayant suivi la formation complète en 2015 de choisir entre deux sessions de formation, l'une en juillet et l'autre en décembre.

Deux membres du Comité ont suivi la session de juillet. Les autres sont inscrits à la session de décembre prochain.



### 5 - 3 Délégation de visite de site : Renouvellement des membres de la délégation

Le règlement intérieur du CT exerçant les missions de CHSCT fixe la composition de la délégation de visite des locaux de la façon suivante :

*« Le Comité désignera pour chaque semestre, deux représentants titulaires de chacun des deux collèges. La parité homme-femme sera appliquée pour désigner les personnes qui composeront les deux binômes (représentant du personnel + représentant des collectivités) ».*

La première période semestrielle a démarré en janvier 2016. Deux visites de sites et cinq réunions de travail ont conduit à l'élaboration d'une plaquette d'information sur les risques chimiques qui sera diffusée aux collectivités.

La nouvelle composition est fixée comme suit :

Pour la délégation de visite de site :

- CGT : M. Christian DESCHAMPS
- FA-FPT : Mme Sandrine LE DE

Les autres membres du groupe de travail :

- CFDT-Interco : M. Christophe DARRIGADE
- FO : M. Bruno BALDASSINI

Les représentants des collectivités seront les mêmes que pour la première période semestrielle :

Pour la délégation de visite de site :

- M. Gilles COUTURE, Maire de Geaune.
- Mme Maryvonne FLORENCE, Maire de Le Frêche.

Les autres membres du groupe de travail :

- M. André LAFITTE, Maire d'Orist.
- Mme Jeanne COUTIERE, Maire de Maillères et Présidente du CT.

## 5 - 4 Synthèse du Rapport Annuel Santé, Sécurité, et Conditions de Travail (RASSCT) 2014

Ce rapport est présenté par **Laure Etchegaray**, conseillère en santé, sécurité et responsable du service prévention.

La synthèse présentée est une agglomération des données recueillies auprès des collectivités de moins de 50 agents pour l'année 2014 dans le cadre de la campagne du RASSCT (Rapport Annuel Santé Sécurité et Conditions de Travail).

Elle répond à la demande du syndicat SUD qui souhaitait avoir communication de données sur l'absentéisme pour raisons médicales.

Elle servira par ailleurs de base objective pour permettre au groupe de travail issu du Comité d'identifier une thématique à mettre en avant dans le cadre de sa campagne de communication sur les bonnes pratiques en matière de prévention des risques professionnels.

Il s'agira plus particulièrement d'engager une réflexion et de formuler des propositions quant à :

=> la ou les thématiques à travailler,

=> la détermination d'un site et d'un objet de visite dans le cadre de la délégation visite de sites.

Le RASSCT est une obligation réglementaire pour les collectivités, qui doivent le transmettre chaque année au CDG.

Sur 2014, le taux de retour global sur le département est de 67%. En ce qui concerne les collectivités de moins de 50 agents, 71% d'entre elles ont fait parvenir leur RASSCT (soit 301 collectivités).

Lorsque c'est possible, un comparatif avec les tendances départementales et/ou nationales a été réalisé. Par contre l'analyse de l'évolution des données sur plusieurs années n'est pas pertinente, l'échantillon de référence étant modifié d'une année sur l'autre en fonction du retour des collectivités.

## 5 - 5 Point sur Landes Prévention 2016 (stand et participation des membres du Comité)

### Déroulement de la journée du 11 octobre à Morcenx :

- La matinée portera sur les addictions et les conduites addictives,
- le début d'après-midi sera consacré à 1h30 d'ouverture de stands professionnels avec des entreprises du secteur des équipements de protection individuels et collectifs (retenues dans le groupement de commande), des collectivités présentant leurs retours d'expériences, des partenaires (FNP, MNT, ANPAA et des services du centre de gestion : médecine, prévention, juridique, accompagnement CT-CHSCT, Comité technique exerçant les missions de CHSCT etc.....)

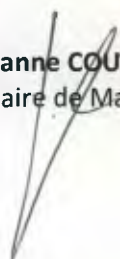
## 6 - Questions diverses

La date de la prochaine séance du Comité technique exerçant les missions de CHSCT est fixée au 6 octobre 2016, à la suite de la réunion du Comité Technique.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures 15.

**La Présidente,**

**Jeanne COUTIERE**  
Maire de Maillères



**Le Secrétaire-adjoint,**

**Sandrine LE DE**  
FA-FPT

